

e-Foot Officiel

SOMMAIRE

Communiqués

INFOS

Relevé de Compte

Infos Ligue



Procès-verbaux

Commissions

CDA (Section Technique Lois du Jeu)

Calendriers



Annexes

Formation CFI en 4 étapes ** Location Véhicules



A Consulter sur Footclub

Commission Départementale d'Appel

Commission de Discipline

+ Sanctions





Egalement Consultable sur notre site internet http:// districtvaldemarne.fff.fr/ documents/

Les Montées & Descentes 2024/2025 & Le Fair-Play Définitif

Paraîtront le 2 Juillet 2023

sur le site internet du District 94

Calendriers 2024 & 2025

Les Clubs qui ont des demandes spécifiques (alternances, composition de groupes, etc...) sont invités à nous adresser un mail avant le 06 Juillet 2024 en précisant leurs désidératas



INFORMATION COMPTE CLUB

Information à l'intérieur du journal

LES CALENDRIERS OFFICIELS 2024/2025

Paraîtront dès le Mercredi 24 Juillet 2024 Sur internet rubrique « Championnat »

FERMETURES « CONGES ANNUELS »

Du Jeudi 25 Juillet 2024 à 12h00 Au Mercredi 21 Août 2024 à 09h00

2024/2025 NOUVEAU !! adressés par mail

ENGAGEMENTS

COUPES 94

seront faits selon les règlements de chaque Coupes.

Les clubs ne voulant pas que leurs équipes participent à une ou plusieurs Coupes, sont priés de bien vouloir faire un mail de désistement à : secretariat@districtvaldem arne.fff.fr,

avant le 1er septembre 2024.

Le montant total
(engagements Coupes +
Cotisation Obligatoire)
sera débité de votre compte
club FIN OCTOBRE 2024,
après vérification des
engagements).

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES « DERNIERES DIVISIONS », ne pas oublier de remplir la fiche des terrains (avant le 05/09/24), afin de les mettre à jour sur le logiciel des compétitions ;

IMPORTANT !! Prendre connaissance de la note «INFORMATIONS 2023»







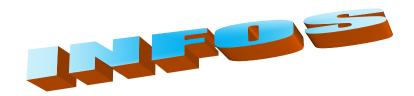
1 grande salle (150 places assises) 1 Estrade + Hall d'accueil

25ème Tournoi International U16 « Octobre 2024 » (Cahier des charges : 1 Terrain en herbe en bon état + éclairage + minimum 4 vestiaires)

Lettre de candidature à envoyer par courrier ou par mail à l'intention

Edition N° 677 du Jeudi 27 Juin 2024

COMMUNIQUES



Tous les PROCES-VERBAUX peuvent être consultés sur notre SITE INTERNET,

chaque jeudi après-midi: https://districtvaldemarne.fff.fr

*Documents & * Procès-Verbaux

ATTESTATION D'AFFILIATION

<u>Les clubs ont dorénavant la possibilité d'éditer une attestation d'affiliation à tout moment depuis</u>

FOOTCLUBS via le menu =

« ORGANISATION / EDITIONS & EXTRACTIONS / ONGLET ATTESTATION AFFILIATION »

2ème RELEVE « COMPTE-CLUB » DE LA SAISON 2023/2024

Arrêté à la date du 28 mai 2024, et disponible via FOOT CLUB dès le 31 Mai 2024

PROCEDURE POUR LES CLUBS : ACCES AU RELEVE N° 23

(à régler au plus tard le 21/06/24)

Sur le Site du DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL, tout en bas cliquez sur :

- FOOTCLUBS (puis indiquer votre « mot de passe » du club),
- 2. ORGANISATION (dans le menu) ?
- EDITIONS et EXTRACTION (puis cliquez sur le dernier relevé en choisissant : DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL (8006) puis VALIDER,
- 4. CLIQUEZ sur l'ICONE (en haut à gauche) : « TRAVAUX DEMANDES »,
- 5. SELECTIONNEZ « RELEVE N° 23 » (pour imprimer le « coupon » à joindre à votre règlement en cas de paiement par chèque avec le N° d'affiliation).

Le mode de paiement est par VIREMENT : Compte BRED : FR76 1010 7002 1600 9201 6078 906

(Ne pas oublier d'indiquer le n° d'affiliation + RELEVE N° 23),

Par virement ou par chèque : n'oubliez pas de préciser au dos du chèque ou sur l'ordre de virement le n° d'affiliation + RELEVE N° 23

ou A nos guichets par **ESPECES** aux horaires d'ouvertures

- PROCEDURE A L'INTERIEUR DU JOURNAL-

TROPHEES « CHAMPIONS »

<u>Les Clubs détenteurs des Trophées CHAMPIONNATS 2022/2023 sont invités à les retourner au District avant le 15 Juillet 2024 :</u>

SENIORS THIAIS FC

CDM VILLENEUVE AFC
ANCIENS CHARENTON CAP
U18 FONTENAY US
U16 VITRY 94.2 CA
U14 CHARENTON CAP

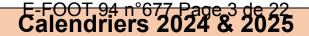
FUTSAL C'NOUES

SENIORS FEM. CRETEIL LUSITANOS US

FAIR-PLAY VITRY ES

Les Montées & Descentes 2023/2024

Paraîtront le 2 Juillet 2024 sur le site internet du District 94





Les Clubs qui ont des demandes spécifiques (alternances, composition de groupes, etc...) sont invités à nous adresser un mail avant le 06 Juillet 2024 en précisant leurs désidératas.

La Commission de Discipline

Rappelle aux joueurs-joueuses, éducateurs-éducatrices, dirigeants-dirigeantes et aux arbitres qu'ils doivent adresser dans un délai de 48 h suivant la rencontre un rapport circonstancié sur les motifs des expulsions ou sur les incidents.

LE DISTRICT DU VAL DE MARNE

Recrute pour la nouvelle saison 2024/2025

<u>Vous êtes désireux de vous investir en tant que commissaire du District, vous souhaitez mettre vos compétences et votre expérience au service de l'intérêt général, vous avez de la disponibilité, n'hésitez pas à postuler pour intégrer, par exemple, l'une des commissions ci-dessous :</u>

- -Commission de Discipline (réunion hebdomadaire en soirée pour traiter les incidents disciplinaires)
- -Commission d'Appel Disciplinaire (réunion sur convocation en soirée pour traiter les incidents disciplinaires de seconde instance)
- -Commission des Statuts & Règlements (réunion en soirée pour traiter les dossiers réglementaires)
- -Commission d'Organisation des Compétitions (réunion hebdomadaire en après-midi pour assurer le suivi des compétitions)

Pour toutes ces commissions, une maîtrise des outils informatiques est un plus.

Les candidatures sont à adresser par mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

Avis aux Clubs « Modification de l'article 14 des RSG dans un but de clarification »

14.11.1 – Dans le cas d'une division composée de plusieurs groupes et impliquant la notion de meilleur deuxième et suivant, si l'équipe classée meilleure deuxième ne peut pas ou ne veut pas monter, elle ne sera pas remplacée par celle classée troisième ou suivante de son groupe ; dans ce cas c'est l'équipe classée seconde meilleure deuxième qui accède à la division supérieure.

Installation de la FMI

Pour tous ceux qui ont une <u>nouvelle tablette et qui veulent installer la FMI,</u> celle-ci n'est plus disponible sur le Google Store il faut installer un fichier apk en le téléchargeant sur le lien:

https://app.lfpl.fr/fmi/Feuille de match informatisee 3 9 0 0.apk

TUTO

https://paris-idf.fff.fr/wp-content/uploads/sites/19/bsk-pdf-manager/4e852f487a0b1448fbdb6d7d8cc4dc9a.pdf

Info Club

Un tuto pour vous guider sur les demandes de modifications de match dans Footclubs :

En cliquant sur le « ? » disponible en haut à droite de l'application « Compétitions » dans Footclubs

Via cette URL : https://hosted-product.app.smart-tribune.com/faq/private/ffff//?tag=nouveau-module-competition-1179 clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

Traitement des e-mails qui doivent être « officiel » (......@lpiff.fr)

Afin que nous puissions traiter ces derniers dans les meilleurs délais nous vous demandons de bien vouloir indiquer à chaque correspondance :

Le numéro du match / La catégorie / Le match / La date / Nom, Prénom et fonction du signataire du mail

- -Eviter de mettre en copie le district si vous n'avez pas encore l'accord du club adverse (doublon des mails aux commissions)
- commissions) E-FOOT 94 n°677 Page 4 de 22 -Indiquer la liste des matchs + arrêté municipal (lors de fermetures des terrains par les municipalités)

- -De mettre plusieurs boites mails des services du District en copie (exemple : cda+technique+formation...)
- -De faire doublon pour les changements via Footclubs et boite mail du district

Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit

E-mail: cfaer94@gmail.com

Article 11 – Les Obligations (NOUVEAU)

Article 11 - Les obligations

11.1 - Les équipes obligatoires pour les compétitions seniors du dimanche après-midi sont les suivantes :

□ D1

SENIORS

Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football libre.

JEUNES FOOTBALL A 11 :

3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux. Etant précisé que ces 3 équipes doivent être :

- De catégories différentes et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20,
- Ne peuvent être des équipes féminines.
- ➢ FOOT A EFFECTIF REDUIT :
- 2 équipes dans les criteriums régionaux ou départementaux (U11, U12 ou U13),
- Obligation pour ces 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football jusqu'à leur terme.
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines.

⊌ D2

- SENIORS : 2 équipes
- > JEUNES:
- 3 Équipes de jeunes dont 2 parmi (U14, U15, U16, U18)
- Ou bien une équipe U20
- Ou une équipe féminine U15F à 11.
- Ou U18F à 11 qui peut remplacer la 3^{ème} équipe de jeunes.
- > Foot à effectif réduit :
- 2 équipes (de U8 à U13)
- Les équipes à effectif réduit peuvent être mixtes ou Féminines
- Obligation pour les 2 équipes de participer à l'ensemble des manifestations inscrites au calendrier du District du Val de Marne de Football.

Attention les clubs accédant à la D2 sont tenus de respecter toutes les obligations ci-dessus dès la 1ere saison.

∄ D3

- SENIORS : 1 équipe
- Après deux saisons dans cette division, obligation d'une équipe de jeunes Filles ou Garçons de U8 à U20.
- □ D4
- SENIORS: 1 équipe
- Pas d'obligation.

PortailClubs: Tout savoir pour s'inscrire

PortailClubs est un outil conçu par la Fédération Française de Football vous permettant de gérer de manière facilitée votre club. C'est un outil grâce auquel vous pourrez aisément naviguer entre tous les outils digitaux de la FFF (Footclubs / FAFA etc).

Sur PortailClubs, vous retrouverez des informations et documents qui correspondent à votre profil. Cet outil s'adresse à tous les dirigeant(e)s, éducateurs/éducatrices, arbitres et salarié(e)s de tous les clubs affiliés à la FFF.

Outil indispensable notamment pour les inscriptions aux formations.

PLANNING DES PARUTIONS JOURNAL E-FOOT 94 2023/2024

JUILLET	4	11	18	

PEUT-ON JOUER AVEC UNE LICENCE NON VALIDEE ? OUI!

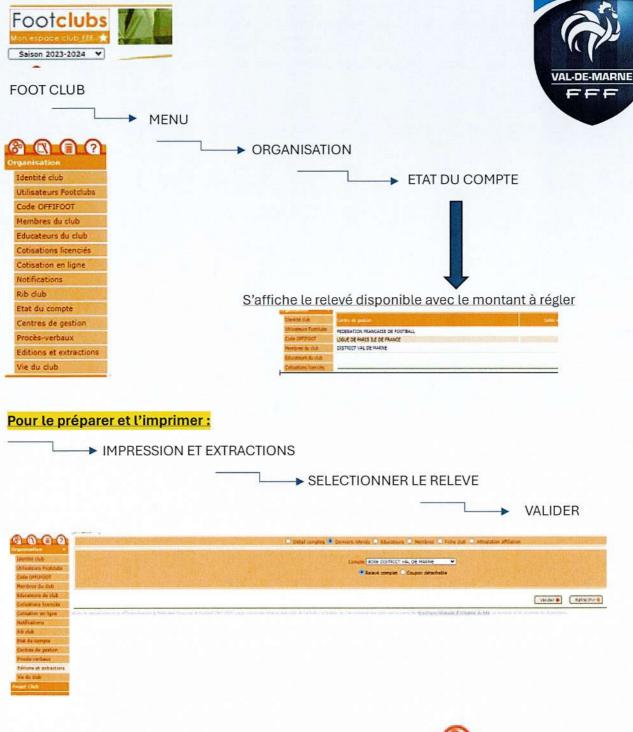
Dès la saisie de la demande par Footclubs, le joueur ou la joueuse est licencié(e) et donc assuré(e).

Un joueur ou une joueuse dont la licence apparaît comme « non validée » peut donc participer à une rencontre, sous réserve, bien sûr du respect du délai de qualification de 4 jours francs à compter de la date d'enregistrement (c'est-à-dire la date de la saisie de la demande de licence).

Dans l'hypothèse où, ensuite, le dossier de demande de licence s'avèrerait incomplet, il suffit de le compléter, dans les 4 jours francs à compter de la notification par la Ligue de la ou des pièce(s) manquant(es) pour que la date d'enregistrement de la licence reste celle de la saisie de la demande de licence, par Footclubs.

VOTRE RELEVE DE COMPTE SUR « FOOT CLUB »

RELEVE N° 23 A REGLER AVANT LE 21 JUIN 2024



Le récupérer dans l'onglet prévu à cet effet « TRAVAUX DEMANDES »



DISTRICT



Calendriers Généraux

Saison 2024 / 2025

Nous vous proposons de retrouver les différents calendriers pour la saison 2024/2025 en cliquant sur les liens ci-dessous.

<u>Seniors</u>

<u>U16 - U17</u> <u>U18 - U20</u> <u>U14</u> <u>U15</u>

<u>U12</u> <u>U13</u>

<u>Séniors</u> <u>Féminines</u> <u>Futsal</u> <u>Masculin</u> CDM & Anciens <u>Foot</u> <u>Loisirs</u>

À VENIR

Futsal Féminin U15 F U18 F

U18 Futsal

Foot Entreprise & Critérium

Coupe Outre - Mer

Région ile de France



Crédit & Mutuel

ESSGENERALI

75 77 78 91 92 93 94 95



Les Formulaires

Demande de licences

Retrouvez dans la rubrique « Formulaires Club » de notre site tous les formulaires en lien avec les demandes de licences. Ces différents formulaires sont également consultables sur Footclubs (Organisation - Centres de gestion, puis cliquez sur le nombre en face de la Ligue dans la colonne « Documents »).

NB : pour plus de facilité, les bordereaux de demandes de licences sont remplissables en ligne.

Il est par ailleurs rappelé que les conditions d'assurance étant spécifiques à chaque Ligue Régionale, seul le bordereau de demande de licence mis à votre disposition par la Ligue pourra être validé comme étant conforme!



Cliquez ici pour retrouver les différents formulaires !



Comme chaque année, la Ligue de Paris Île-de-France de Football recrute pour son service « Licences » des saisonniers pour les mois de Septembre & Octobre 2024.

Merci de bien vouloir transmettre un CV et une lettre de motivation par mail à l'attention de Ludovic Eouzan l'adresse suivante leouzan@paris-idf.fff.fr





Crédit & Mutuel

ESSGENERALI



Mouvements Clubs

Tableau récapitulatif des pièces demandées selon les types de mouvements clubs

	- Attestation sur l'honneur (nouveau modèle en PJ)
DEMANDE	-Récépissé de déclaration de création du club en Préfecture (pas le récépissé de modification) ou la parution au Journal Officiel (disponible sur le site Internet du Journal officiel)
D'AFFILIATION (Article 22 des RG FFF)	-PV de l'Assemblée Constitutive (celui qui a été établi lors de la création de l'association)
	-Statuts de l'association : ils doivent impérativement comporter un objet consistant, a minima, en la pratique du football.
1	- Attestation sur l'honneur (nouveau modèle en PJ)
	-Récépissé de déclaration de <u>création</u> du club en Préfecture (<u>pas le récépissé de</u> <u>modification)</u>
FUSION-CREATION	-PV de l'Assemblée Constitutive (celui qui a été établi lors de la création de l'association)
(Article 39 des RG FFF)	-Statuts de l'association : ils doivent impérativement comporter un objet consistant, a minima, en <u>la pratique du football</u> .
	- PV de l'Assemblée générale de chacun des clubs qui fusionnent qui décide de sa dissolution
FUSION- ABSORPTION	-PV de l'Assemblée générale du club absorbé qui décide de son absorption (et par suite de sa dissolution)
(Article 39 des RG FFF)	- PV de l'Assemblée Générale du club absorbant lors de laquelle il a acté la fusion- absorption
CHANGEMENT DE	
TITRE	Récépissé de déclaration de modification en Préfecture
(Article 36 des RG FFF)	necepisse de déclaration de modification en Frerecture
DEMANDE DE	
CHANGEMENT DE	PV d'AG du club omnisport qui autorise la section football à prendre son indépen-
NOM SUITE A UNE	dance + récépissé de création en Préfecture
SORTIE D'UN CLUB OMNISPORT	





Crédit & Mutuel

GENERALI



Pré-requis licences 24/25

Comme la saison dernière, nous vous recommandons de privilégier la dématérialisation notamment pour vos demandes de renouvellement et les nouveaux joueurs. A l'inverse, pour ce qui concerne les mutations (changements de club), nous vous préconisons de recourir au format papier.

Nous attirons votre attention sur les formalités que vous devez impérativement remplir dans Footclubs avant de pouvoir procéder à la saisie de vos demandes de licences - voir ci-après et ci-joint:

1. La saisie de l'adresse email personnelle et du numéro de téléphone portable du Président

A défaut de satisfaire à ce pré requis, la validation des membres du Bureau ne sera pas possible. A retenir:

- L'email principal du Président doit être différent de l'email officiel, de l'email principal, ou de l'email autre du club.
- Le numéro de mobile du Président doit être différent du mobile personnel, ou du mobile travail du club.

NB: cette évolution est liée aux nouvelles modalités de vote pour l'élection du Président de la FFF et du Comité Exécutif à laquelle participera le Président de chaque club à statut amateur affilié à la FFF et qui aura lieu par un vote à distance le 10 décembre 2024.

2. L'inscription et la validation des membres du Bureau

Les membres du Bureau suivants : Président, Trésorier et Secrétaire Général, doivent être renseignés et validés.

3. La signature du Contrat d'engagement républicain et de la note de conformité RGPD Pour accéder au menu "Licences", il vous faudra cocher une case dans Footclubs attestant que vous avez pris connaissance de ce Contrat.

4. La validation du RIB du club (Menu "Organisation" puis "RIB Club") Si le RIB enregistré dans Footclubs reste inchangé, il convient juste de le valider. En cas de changement, saisir le nouveau RIB et valider.

5. La saisie des licences de ces 3 membres du Bureau

A défaut de réaliser cette étape, les demandes de licences saisies par le club pour ses joueurs, éducateurs, etc., ne pourront pas être vérifiées puis validées par le service des Licences de la Lique.

Enfin, nous vous invitons à retrouver toutes les informations sur la dématérialisation dans l'article ci-après publié sur le site de la Ligue : https://paris-idf.fff.fr/simple/licences-2024-2025/





Crédit A Mutuel

GENERALI

75 77 78 91



Assistance Juridique

Pour les clubs





Le monde du sport est amené à se professionnaliser pour faire face à une judiciarisation croissante dans un contexte réglementaire qui évolue et se complexifie.

Fort de ce constat, la Ligue de Paris a travaillé, pendant plusieurs mois, avec un Cabinet d'avocats expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives afin de pouvoir proposer à la fois à ses Districts et à ses clubs un accompagnement dans les problématiques juridiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Ainsi, nous vous proposons une permanence juridique mensuel :

« ASSISTANCE CLUB »

Un ou plusieurs avocats du Cabinet seront présents au siège de la Ligue et recevront les Clubs afin de leur apporter une assistance juridique. Les rendez-vous pourront se faire par téléphone ou par voie de visio-conférence.

Les clubs seront reçus sur rendez-vous.



Retrouvez plus d'informations sur notre site internet en cliquant ici!



Région îledeFrance



Crédit & Mutuel

ESSGENERALI

Procès-Verbaux





Commission Départementale de l'Arbitrage Section Technique Lois du jeu

PROCÈS-VERBAL N°2

Commission Départementale de l'Arbitrage - Section technique des lois du jeu

Page 1

COMMISSION DU CALENDRIER

(Championnats et Critériums Foot à 11)

Réunion du 25 Juin 2024

FEUILLES DE MATCH(S) MANQUANTE(S)

Rappel Article 44-2 des RSG du District du Val de Marne :

« Non envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie, après deux réclamations de la Commission compétente par l'intermédiaire du Journal Numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe financier du District du Val de Marne de Football et <u>match perdu par pénalité au club recevant</u>, le club visiteur conservant sur la base du rapport d'un officiel désigné le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre ».

Match perdu par pénalité au club recevant suite à 2^{ème} appel de Feuille de match manquante :

CDM D1:

26620888: KOPP 97 / MENUIBLAN AS du 02.06.24

<u>U18 D3 :</u>

27173965 : ARCUEIL COSM / THIAIS FC du 02.06.24

U16 D3:

25938450 : CHEVILLY LARUE / AVENIR SPORTIF ORLY du 26.05.24

25938632 : IVRY US FOOTBALL / ST MANDE FC du 26.05.24

25938636 : LUSITANOS ST MAUR / CHAMPIGNY FC 94 du 02.06.24

U16 D4:

27174886: VAL FONTENAY AS / VILLENEUVE AFC du 02.06.24

U14 D3:

27895195 : FRESNES AAS / ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL du 01.06.24

U14 D4:

27885379: LUSITANOS ST MAUR / VITRY ES du 25.05.24

27885383: VAL DE FONTENAY AS / LIMEIL BREVANNES AJ du 25.05.24

27892399: LUSITANOS US / CACHAN CO du 01.06.24

ANNEXES



PROCHE, OCHER

OFFRE SPÉCIALE

Pour les licenciés du District du Val-de-Marne de Football



10 % de réduction*

sur le montant de votre location avec le code : RAC-DISTRICT10

À très bientôt dans nos agences!



LOCATION DE VÉHICULES





Tarifs DISTRICT FOOTBALL VAL-DE-MARNE TTC 2024 Véhicules de tourisme

45,53 34,15 28,22 24,13 22,37 671,10 0,23 45,53 34,15 28,22 24,13 22,37 671,10 0,23 49,76 37,32 30,85 26,38 25,15 754,50 0,24 54,00 40,50 33,48 28,62 27,31 819,30 0,24 64,58 48,44 40,04 34,24 30,74 964,50 0,24 68,82 51,61 42,67 36,48 32,15 964,50 0,25 68,82 51,61 42,67 36,48 32,15 964,50 0,26 68,82 51,61 42,67 36,48 32,15 964,50 0,28 80,47 60,35 49,90 42,65 39,38 11181,40 0,28 100,16 75,12 62,10 57,80 44,72 1341,60 0,00 109,06 81,79 67,62 57,80 46,13 1905,90 0,31 146,92 110,08	
34,15 28,22 24,13 22,37 671,10 37,32 30,85 26,38 25,15 754,50 40,50 33,48 28,62 27,31 819,30 48,44 40,04 34,24 30,74 922,20 51,61 42,67 36,48 32,15 964,50 60,35 45,30 38,72 37,74 1132,20 66,38 54,88 46,92 40,66 1219,80 66,38 54,88 46,92 40,66 1219,80 75,12 62,10 53,09 44,72 1341,60 81,79 67,62 57,80 46,13 1365,90 110,18 91,08 77,87 63,53 1905,90 105,61 87,31 74,64 55,91 1677,30	Exemple de modèle
37,32 30,86 26,38 25,15 754,50 40,50 33,48 28,62 27,31 819,30 48,44 40,04 34,24 30,74 922,20 51,61 42,67 36,48 32,15 964,50 60,35 49,90 42,65 39,38 1181,40 66,38 54,88 46,92 40,66 1219,80 75,12 62,10 53,09 44,72 1341,60 81,79 67,62 57,80 46,13 1383,90 110,18 91,08 77,87 63,53 1905,90 105,61 87,31 74,64 55,91 1677,30	108, Twingo ou similaire
40,50 33,48 28,62 27,31 819,30 48,44 40,04 34,24 30,74 922,20 51,61 42,67 36,48 32,15 964,50 60,35 45,30 38,72 37,74 1132,20 60,35 49,90 42,65 39,38 1181,40 66,38 54,88 46,92 40,66 12,19,80 75,12 62,10 53,09 44,72 1341,60 81,79 67,62 57,80 46,13 1383,90 110,18 91,08 77,87 63,53 1905,90 105,61 87,31 74,64 55,91 1677,30	Clio, Polo, 208 ou similaire
48,44 40,04 34,24 30,74 922,20 51,61 42,67 36,48 32,15 964,50 54,79 45,30 38,72 37,74 1132,20 60,35 49,90 42,65 39,38 1181,40 66,38 54,88 46,92 40,66 1219,80 75,12 62,10 53,09 44,72 1341,60 81,79 67,62 57,80 46,13 1383,90 110,18 91,08 77,87 63,53 1905,90 105,61 87,31 74,64 55,91 1677,30	Cilo, Polo, 208 ou similaire
51,61 42,67 36,48 32,15 964,50 54,79 45,30 38,72 37,74 1132,20 60,35 49,90 42,65 39,38 1181,40 66,38 54,88 46,92 40,66 1219,80 75,12 62,10 53,09 44,72 1341,60 81,79 67,62 57,80 46,13 1383,90 110,18 91,08 77,87 63,53 1905,90 105,61 87,31 74,64 55,91 1677,30	Golf, 308, Megane ou similaire
64,79 45,30 38,72 37,74 1132,20 60,35 49,90 42,65 39,38 1181,40 66,38 54,88 46,92 40,66 1219,80 75,12 62,10 53,09 44,72 1341,60 81,79 67,62 57,80 46,13 1383,90 110,18 91,08 77,87 63,53 1905,90 105,61 87,31 74,64 55,91 1677,30	Golf, 308, Megane ou similaire
60,35 49,90 42,65 39,38 1181,40 66,38 54,88 46,92 40,66 1219,80 75,12 62,10 53,09 44,72 1341,60 81,79 67,62 57,80 46,13 1383,90 110,18 91,08 77,87 63,53 1905,90 105,61 87,31 74,64 55,91 1677,30	Qashqai, 3008, Renegade ou similaire
66,38 54,88 46,92 40,66 1219,80 75,12 62,10 53,09 44,72 1341,60 81,79 67,62 57,80 46,13 1383,90 110,18 91,08 77,87 63,53 1905,90 105,61 87,31 74,64 55,91 1677,30	Qashqai, 3008, Renegade ou similaire
75,12 62,10 53,09 44,72 1341,60 81,79 67,62 57,80 46,13 1,383,90 110,18 91,08 77,87 63,53 1,905,90 105,61 87,31 74,64 55,91 1,677,30	Touran, 5008, X-trail ou similaire
81,79 67,62 57,80 46,13 1 383,90 110,18 91,08 77,87 63,53 1 905,90 105,61 87,31 74,64 55,91 1 677,30	Talisman, 508, Passat ou similaire
110,18 91,08 77,87 63,53 1 905,90 105,61 87,31 74,64 55,91 1 677,30	Talisman, 508, Passat ou similaire
105,61 87,31 74,64 55,91 1677,30	Trafic 9 places
	Espace, Sharan ou similaire

Validité : Du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

ASSURANCES

Garantie dommages (CDW) : Inclus
Garantie vol (TP)
Assistance 24H/24
Inclus

TVA: 20 %

TARIF EN € TTC

ATTESTATIONS FEDERALES (AF)







Éthique et intégrité

Pratique féminine

F00T5

Handi-foot

Foot Adapté

Arbitrage

Golf-Foot

Foot en marchant

Futnet

Fit-Foot

Accompagnateur d'équip

Futsal









19/06/1983 STE GENEVIEVE BPO

Déroulement d'une formation CFI en 4 étapes

Ce format ne concerne pas le CFI Gardien Initiation et le CFI Futsal Initiation, qui restent inchangés par rapport aux modules de la saison dernière (16h de formation sur 2 jours consécutifs

ÉTAPE 1

DÉBUT DE FORMATION EN DISTANCIEL

7 JOURS POUR REGARDER 2 VIDÉOS EN AUTONOMIE

ÉTAPE 2

7 JOURS APRÈS L'ÉTAPE 1

1ER JOUR DE PRÉSENTIEL

ÉTAPE 3

1 MOIS APRÈS L'ÉTAPE 2

2ÈME JOUR DE PRÉSENTIEL

ÉTAPE 4

10 JOURS MAXIMUM APRÈS L'ÉTAPE 3

10 JOURS POUR REGARDER 2 VIDÉOS EN AUTONOMIE





CERTIFICATS FÉDÉRAUX

DE 16 Á 32 H

INITIATEURS (CFI)

FUTSAL



E-FOOT 94 r



Entrainement 16H

GARDIEN DE BUT



Initiation 0 16H





PRÉPARATION PHYSIQUE

BEACH SOCCER













CERTIFICATS FÉDÉRAUX

INITIATEURS (CFI)

Seniors

Pratique Foot à 11

U14-U19

Pratique Foot à 11

U10-U13

Pratique Foot à 8

60-90

Pratique Foot à 3,4,5

Projet Club



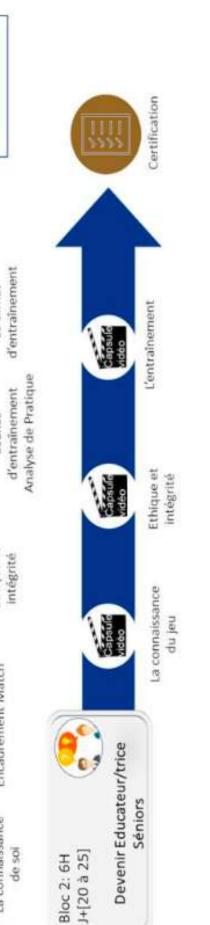
LIGUE

SUR 1 MOIS 24H ESPACÉES START

STAGE CLUB

DISTANTIEL





Catalogue de séances

Livret numérique

Bloc notes

Les outils

du joueur

· Fiche analyse de Capsules vidéo

pratique

